

Contrat social suite...

FO ORANO NPS, le 21 janvier 2021

Les négociations du « contrat social » se poursuivent !!!!

Volet CET on fait le point :

- Possibilité de fermeture totale ou partielle des établissements et sites ORANO NPS.
- Monétisation obligatoire des JRTD en fin d'année, s'ils ne sont pas posés avant fin novembre.
- Paiement du 13^{ème} mois sur 12 mois et disparition de la possibilité d'épargner un demi 13^{ème} mois sur le CET.
- Incitation exceptionnelle à la monétisation des jours déjà épargnés sur le CET. Les salariés auront la possibilité, uniquement en 2021, de monétiser plus de 15 jours avec abondement. L'abondement reste à définir, FO a proposé 100 %, utopiste pour notre patron qui propose 15 %. Nous pensons que les salariés qui épargnent des jours sur le CET ne le font pas pour monétiser par la suite. Il faut donc une vraie incitation financière, pas un pourboire comme le propose la direction.
- Les reliquats de congés 2020 ni pris ni épargnés et donc perdus, seront exceptionnellement reportés en 2021. (Si l'accord est signé bien sûr !!!!)

Négociations à venir en février :

- Temps de travail
- Convention Collective de la Métallurgie



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Horia LABED 0134965160/Severine HERNANDEZ 0631022827/Elisa PENDA 0632706952

Mickael BRET 0695853370/Christophe GOMEZ 0687704812